

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

De la Maison d'Accueil Spécialisée

Le Villa-Joie

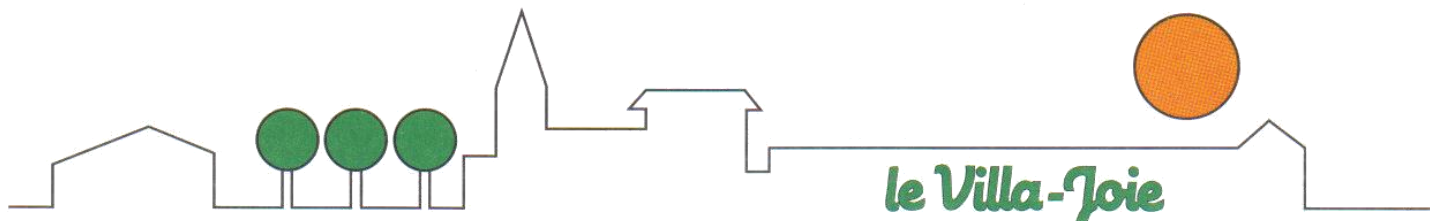
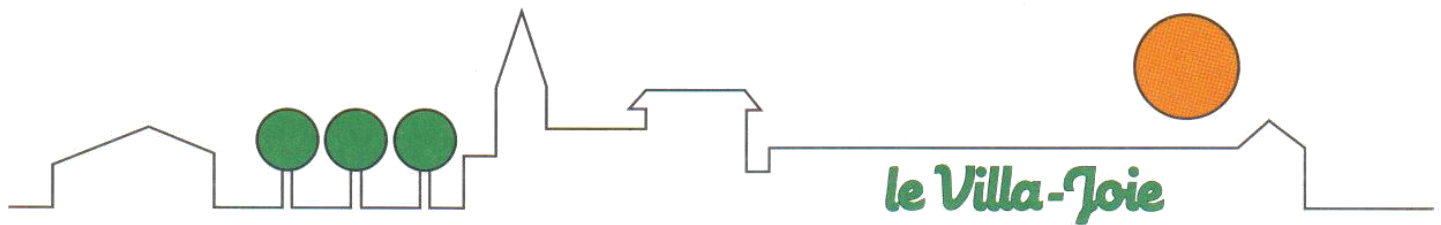


Table des matières

1. Présentation de la Maison d'Accueil Spécialisée « Le Villa-joie »	3
2. Budget exécutoire	8
3. Infirmière Coordinatrice unités de vie Forêt et clairière	12
4. Infirmière Coordinatrice Unité de vie Hameau ainsi que de l'équipe animation	14
5. Service Paramédical	16
6. Glossaire	18
7. Annexe 1 : Répartition des postes	19
8. Annexe 2 : Activités 2024	20



I. Présentation de la MAS « Le Villa-Joie »

La MAS « Le Villa-Joie » est implantée au sein de la commune de Saint Just dans le département de l'Ain, sur un terrain de 12 000 m². L'établissement présente la particularité d'être la seule structure médicosociale gérée par l'Association Familiale des Handicapés Physiques. Situé à 5 km du centre de Bourg en Bresse et 65 km de Lyon, elle a ouvert ses portes en 1986.

Les bâtiments sont construits de plain-pied sur 4900 m², et comprennent :

- Un espace hébergement et vie collective
- Des espaces de soins et de maintien
- Des espaces administratifs et techniques

Le Villa-Joie employait au 31/12/2024, 65 salariés pour 57,18 ETP.¹

L'établissement est ouvert 365 jours par an. Le service est assuré en continue 24h/24.

1. Taux d'occupation

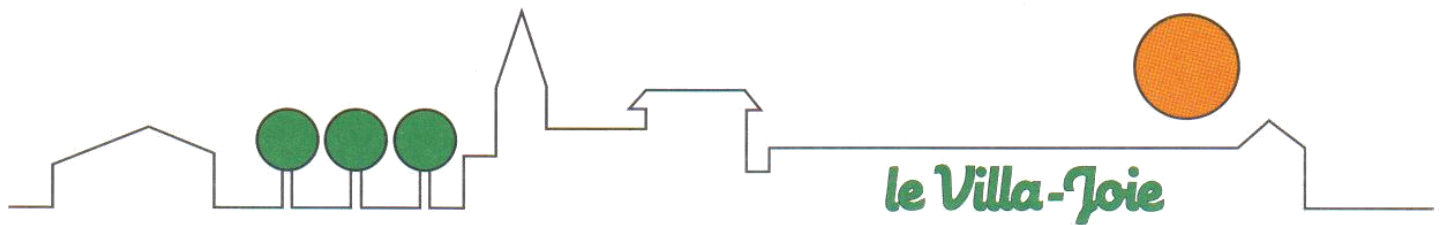
Le Villa-Joie a réalisé en 2024, 86 séjours tous confondus (permanent, séquentiel et temporaire). Cela a représenté 72 résidents. (44 hommes et 28 femmes)

Ces 86 séjours représentent 17 138 journées qui se répartissent ainsi.

	2023	2024
Séjour Permanent :	15 840 journées	15 723 journées
Séjour Séquentiel :	158 Journées	165 journées
Séjour Temporaire :	1255 Journées	1250 journées
Total :	17 253 Journées	17 138 journées

L'annexe 3 du CPOM prévoit un taux d'occupation de 90 %. Avec 17 138 journées réalisées en 2024, le taux global d'occupation est de 93,65 %. Il est légèrement inférieur à celui de 2023, qui était de 94,53%.

¹ Voir annexe 1 : Répartition des postes au 31/12/2024



Cette différence s'explique par une hospitalisation de longue durée (5 mois) pour un résident permanent. Celle-ci a été réexaminée régulièrement par les médecins, ce qui ne nous a pas permis de mettre à disposition le studio.

A noter une augmentation du nombre de jour en séquentiel. En 2023 le nombre de journée était de 158 (+7 journées en 2024)

En 2023, les séjours temporaires représentaient 1 255 journées (- 5 journées en 2024). Cette baisse s'explique par un séjour écourté.

2. Résident Permanent et séjour séquentiel

Le Villa-joie est agréé pour 45 places permanentes et 1 place en séjour séquentiel.

La population accueillie est composée de 25 hommes et de 21 femmes. La moyenne d'âge est de 54 ans au 31/12/2024. Le plus jeune des résidents à 24 ans et le plus âgé 75 ans.

La durée moyenne du séjour est de 12 ans et 9 mois.

En 2024, nous n'avons pas accueilli de nouveau résident en séjour permanent.

A noter que nous accueillons sans différenciation de pathologies ou de handicap

3. Résidents Temporaire

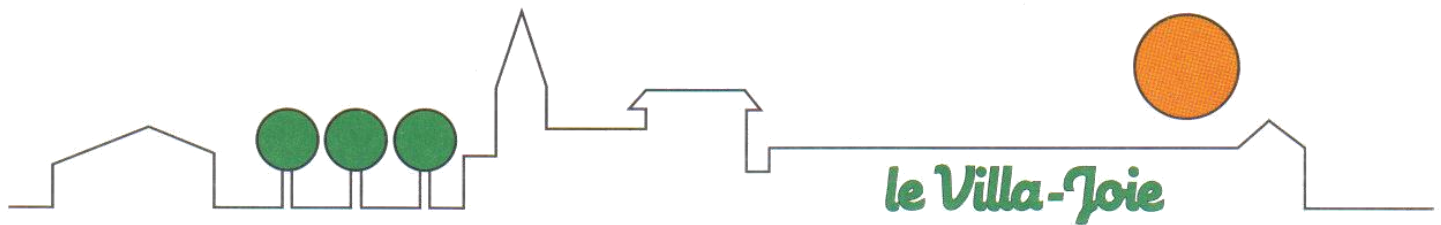
Le Villa-joie est agréé pour 4 places en séjour temporaire. Ceux-ci vont de 15 à 90 jours dans la limite de 90 jours par résident par année civile.

En 2024, la commission a étudié 63 demandes de séjours

Ainsi en 2024, 26 personnes ont pu bénéficier de 39 séjours temporaires (36 séjours en 2023). Les demandes originaires du département de l'Ain restent majoritaires, même si nous accueillons des usagers de d'autres départements (Isère, Bouches du Rhône, Rhône et Alpes de Haute Provence et Saône et Loire)

Les personnes désireuses de venir en séjour de répit ou de manière permanente doivent avoir une orientation pour une maison d'accueil spécialisée signifiée par la MDPH et déposer un dossier auprès de la commission d'admission de l'établissement.

Il faut avoir au moins fait 2 séjours temporaires, pour prétendre à être inscrit sur la liste d'attente des séjours permanents de l'établissement.



4. Les stagiaires

Le Villa-joie a accueilli sur l'année 2024, 33 stagiaires toutes disciplines confondues. Cela représente 1129 jours consacrés à la formation de futur professionnel.

La durée des stages varie de 2 jours pour les stages de découverte à 79 jours pour les formations supérieures.

L'accueil de stagiaire est un point fort pour les équipes de la MAS « Le Villa-Joie » et un réel investissement dans la transmission des savoirs, le développement et l'évaluation des apprenants. Il permet de nouer des partenariats avec les centres de formations et les lycées professionnels.

5. Les bénévoles

En 2024, un partenariat avec France Bénévolat et VMEH a été réactivé. Celui-ci a permis de faire venir auprès des résidents des personnes qui souhaitent transmettre un savoir ou simplement pour passer du temps auprès des résidents.

Les résidents du Villa Joie étant très demandeurs de bénéficier d'un temps d'échange avec une personne extérieure à l'établissement, ces deux partenariats ont donc permis de répondre à ce besoin et à cette forte demande.

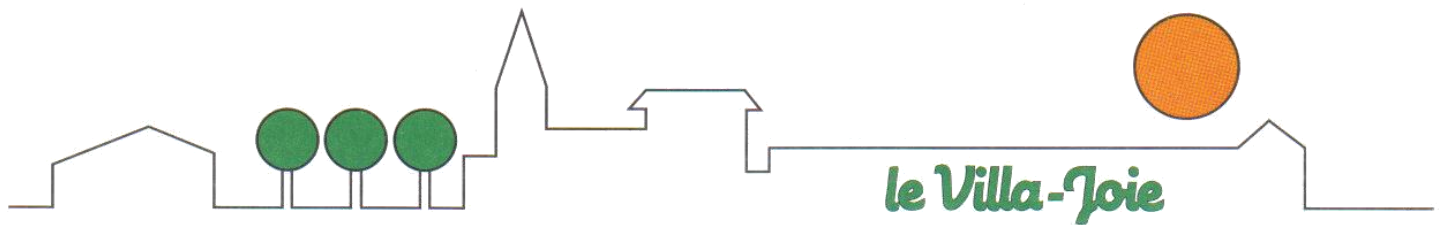
Ces visites favorisent ainsi le lien social entre les personnes et permettent aux résidents d'avoir un temps privilégié avec un bénévole afin de faire des promenades, boire un café, discuter ou faire des jeux de société etc...

Au cours de l'année 2024, le Villa Joie a accueilli 9 nouveaux bénévoles qui viennent aujourd'hui visiter régulièrement les différents résidents de la structure.

Ainsi 2 résidents apprennent chaque semaine à utiliser l'outil informatique et 7 résidents bénéficient de bénévole pour discuter, aller se promener dans les environs de l'établissement, ou encore pour écouter de la lecture et faire des jeux de société.

6. Les prestataires extérieurs.

Dans le cadre des activités et services proposés aux résidents, l'institution fait appel à des prestataires extérieurs. Il s'agit de professionnels intervenant aussi bien dans les soins (orthophonistes, pédicures) que dans le bien être des personnes (Sophrologue, coiffeuse) et les activités (Musicothérapeute, Intervenante en médiation animale ou professeur en art plastique).



7. Les activités

Dans son projet d'établissement, le Villa-Joie a fait le choix de s'ouvrir sur l'extérieur pour le bien-être des usagers. Des séjours échanges avec d'autres MAS ont permis à des résidents de pouvoir quitter l'institution et de réaliser des séjours de rupture.

Des sorties thématiques pour assister à des rencontres sportives (match de rugby, de basket ou encore de tennis (open de tennis de Lyon en juin 2024), compétition de sarbacane), sont réalisés avec l'Educateur Sportif en lien avec les animatrices et les soignants. Des résidents férus de courses hippiques ont pu se rendre à l'hippodrome de Parilly.

Des sorties culturelles sont aussi organisées (ciné-concert, spectacle, conférence).

7.1 Activités bien-être :

Le Villa-joie dispose depuis 2020, d'une salle de balnéothérapie, ainsi que d'une salle de snoezelen. Des salariés sont formés pour pouvoir les utiliser en toute sécurité.

Ces outils de bien-être ont permis à 29 résidents de profiter de ces aménagements en 2024. Soit sous la forme de cycle, soit de manière ponctuelle

8. Les partenariats :

Dans le cadre de son projet d'Etablissement, le Villa joie a fait le choix de s'ouvrir sur son territoire. Une fiche action du CPOM 2 vient confirmer ce choix.

8.1 L'école primaire de St Just

Un partenariat avec l'école primaire de St Just a débuté en 2024 sous l'impulsion de sa directrice, Madame GENIN. Cela a permis le temps d'un après-midi de faire découvrir aux élèves des activités adaptées

Un deuxième projet a débuté sur le deuxième semestre 2024. Celui-ci avait pour but de travailler sur l'environnement et la connaissance des plantes de la commune. Les groupes mis en place étaient composés d'élèves, ainsi que de résidents du Villa joie.

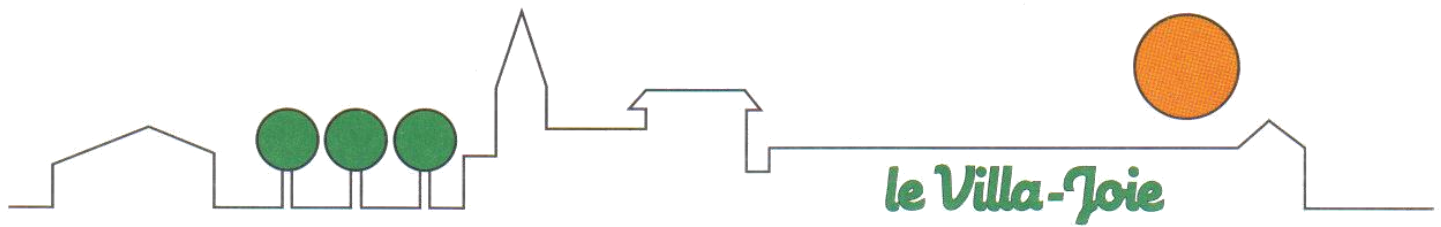
Le Villa-joie a aussi fêté avec le sou des écoles, la fin de l'hiver avec le traditionnel défilé du bonhomme d'hiver.

8.2 EHPAD de Ceyzériat

Un rapprochement avec l'EHPAD de Ceyzeriat autour d'activités ludiques (Scrabble et jeux de cartes) a eu lieu 1 après-midi par mois à l'initiative des animatrices des 2 établissements, et associations pour des activités communes.

8.3 Santé Ville,

Les 2 éducateurs spécialisés coordinateurs ont participé à des réunions avec l'atelier Santé ville. Ce nouveau partenariat permet d'inscrire le Villa Joie dans un réseau d'échange et de



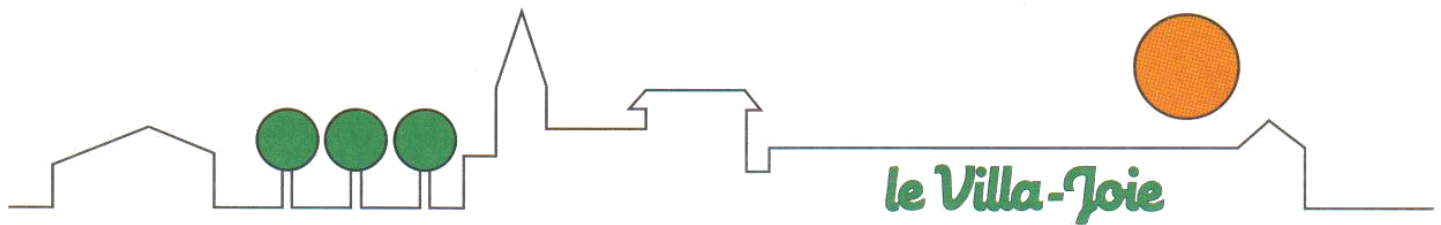
communication avec d'autres institutions autour des problématiques de santé rencontrés sur notre territoire.

8.4 LA MDPH

Partenaire incontournable de notre institution, le directeur de l'établissement siège à la CDA PH du département 2 fois par mois. Ces rendez-vous permettent d'échanger, autour des situations évoquées, mais aussi de faire remonter les problématiques de terrain.

L'établissement fait le choix depuis toujours de proposer des activités variées pour l'épanouissement des résidents et souhaite consolider dans les années à venir les partenariats permettant d'œuvrer en faveur du public accueilli.²

² Voir annexe 2 : Les différentes activités réalisées en 2024



Exécution Budgétaire (R314 – 232 – 1 – 3 – a (du CASF))

En 2024, nous n'avons pas reçu de Crédit Non Reconductible.

Le taux d'évolution de notre Dotation Globalisée Commune a été fixé à 1%. Ce taux est inférieur à l'inflation de l'année 2024 qui s'est établit à 2% selon l'Insee

Dépenses d'exploitation :

Groupe fonctionnel 1 : Charges afférentes à l'exploitation courante :

Budget exécutoire : 804 965 €

Dépenses Réelles : 864 662 €

Déficit : 59 696 €

Ce déficit représente 7,42% du budget alloué au groupe 1 :

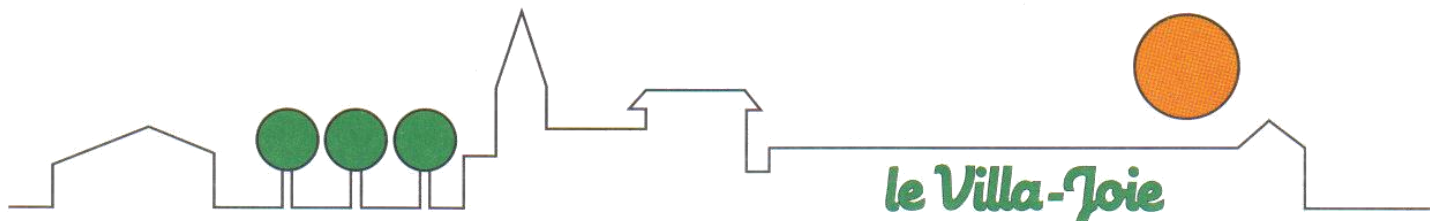
Celui-ci s'explique par un écart dans le poste 606, « achats non stockés de matières et fournitures ».

Les dépenses énergétiques ont augmenté en 2024 de 71,24% pour l'électricité et de 37,79% pour le gaz. Ces augmentations auraient été beaucoup plus importantes sans le bouclier tarifaire.

Le contrat avec le fournisseur d'électricité arrivant à terme en fin 2025, une renégociation est en cours.

Le poste 6282 « prestation d'alimentation à l'extérieur », est aussi en augmentation. Cela se justifie par l'inflation des denrées alimentaires.

Le résultat du groupe 1 de charges afférentes à l'exploitation courante est justifié par nos explications



Groupe Fonctionnel 2 : Charges afférentes au personnel :

Budget exécutoire : 3 271 390 €

Dépenses Réelles : 3 247 596 €

Excédent : 23 713 €

Deux salariés du Villa Joie ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2024. L'un d'eux a reçu un montant correspondant aux allocations de départ en retraite. Ce dernier a été repris comptablement via le poste 781 « reprises sur provision pour risques & charges » à hauteur de 13 955 €

Groupe Fonctionnel 3 : Charges afférentes à la structure :

Budget exécutoire : 323 636 €

Dépenses réelles : 322 830 €

Excédent : 806 €

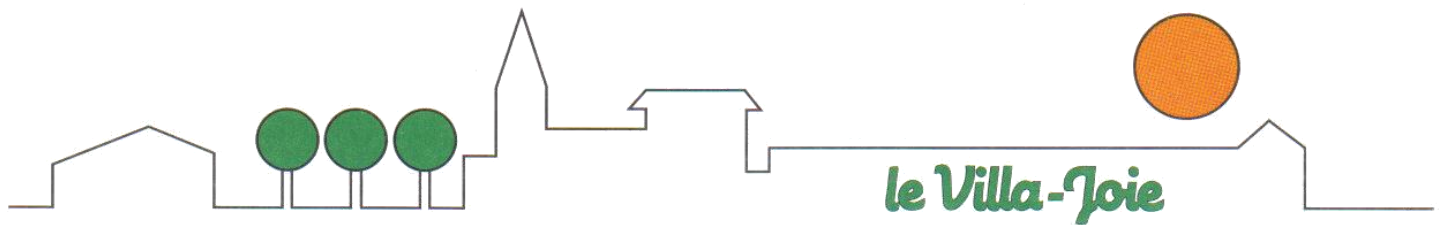
Au final, en additionnant les 3 groupes de dépenses de fonctionnement :

Groupe 1 : -59 696 €

Groupe 2 : +23 713 €

Groupe 3 : + 806 €

Nous avons pour les dépenses d'exploitation un déficit de 35 177 €



Recette d'exploitation

Groupe fonctionnel 1 : Produit de la tarification

En 2024, notre produit de la tarification à évolué de 1 %.

Budget exécutoire : 4 009 971 €
Produits Réels : 4 009 970 €
Equilibre : 0 €

Groupe fonctionnel 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

Budget exécutoire : 351 000 €
Produits Réels : 354 998 €
Excédent : 3 998 €

Groupe fonctionnel 3 : Produits financiers et produits non encaissable

Budget exécutoire : 38 940 €
Produits Réels : 53 295 €
Excédent : 14 355 €

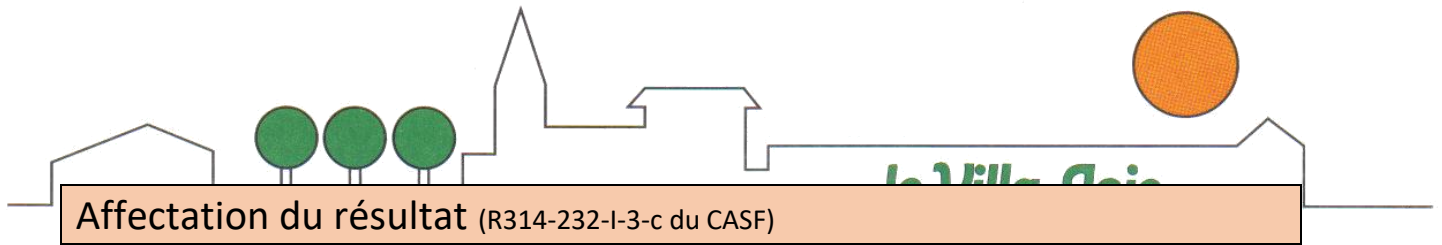
L'excédent du groupe fonctionnel 3 est dû à une reprise de provision sur le compte 781 500 « Reprise sur provision risque et charges d'exploitation ». La somme a servie à régler un départ en retraite.

Ainsi, le total des recettes d'exploitation des 3 groupes s'élève à :

Groupe 1 : 0 €
Groupe 2 : -3 998 €
Groupe 3 : -14 355 €
Total Excédentaire : 18 352 €

Au final l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024 de la Maison d'Accueil Spécialisée le Villa Joie présente un déficit global de :

Total des dépenses : - 35 177 €
Total des recettes : 18 352 €
Résultat : - 16 352 €

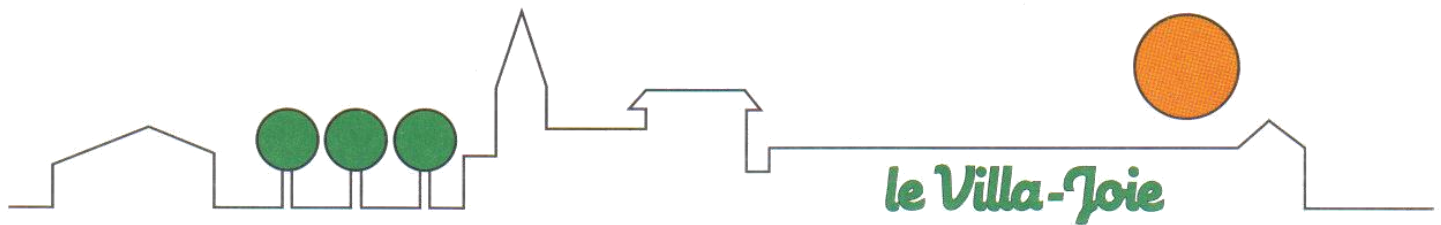


Le résultat 2024 sera porté en totalité au débit du compte 106856 « Réserve de compensation des déficits ».

Le présent Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024 a été approuvé en totalité par le Conseil d'Administration de l'AFHP, association gestionnaire du Villa Joie, en sa réunion du 16 avril 2025

Nous vous souhaitons bonne réception de cet Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2024 et nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de nos meilleurs sentiments

Nicolas Germain
Directeur MAS le Villa Joie



INFIRMIERE COORDINATRICE

Cadre référente des l'unités de vie Forêt et Clairière

L'EQUIPE DE LA FORET

- Composition de l'équipe : 8 salariés
5 Aides-soignants, 1 aide médico psychologique, 1 aide éducative et sociale et 1 agent de soins
- Arrivée d'un nouvel agent hôtelier le 16/12/2024 pour le petit déjeuner du lieu de vie de la Forêt
- Formation des salariés en 2024 :
 - Formation incendie : 5 professionnels
 - Formation prévention des risques liés à l'activité physique : 4 professionnels
 - Journée prévention du risque infectieux : 1 professionnel
 - Formation qualité : 1 professionnel
 - Recyclage AFGSU : 1 professionnel
 - Formation Huntington : 2 professionnels

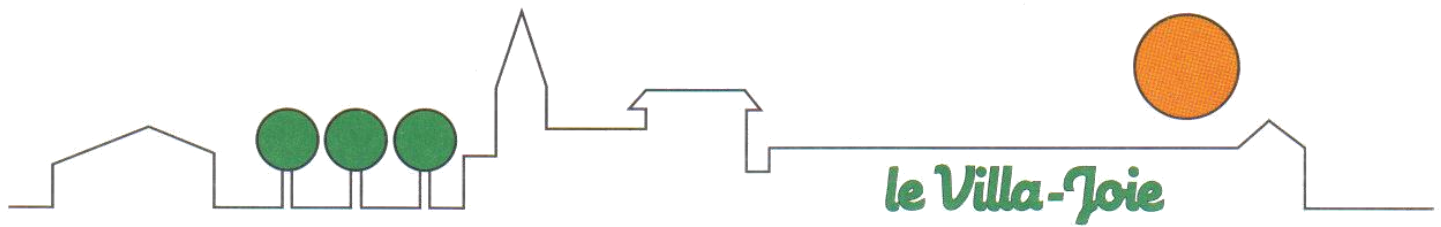
L'EQUIPE DE LA CLAIRIERE

- Composition de l'équipe : 8 salariés
5 Aides-soignants, 2 aide éducative et sociale, 1 agent de soins
- Formation des salariés en 2024 :
 - Formation incendie : 5 professionnels
 - Formation prévention des risques liés à l'activité physique : 3 professionnels
 - Journée prévention du risque infectieux : 1 professionnel
 - Formation qualité : 1 professionnel
 - Recyclage AFGSU : 2 professionnels
 - Formation Huntington : 2 professionnels

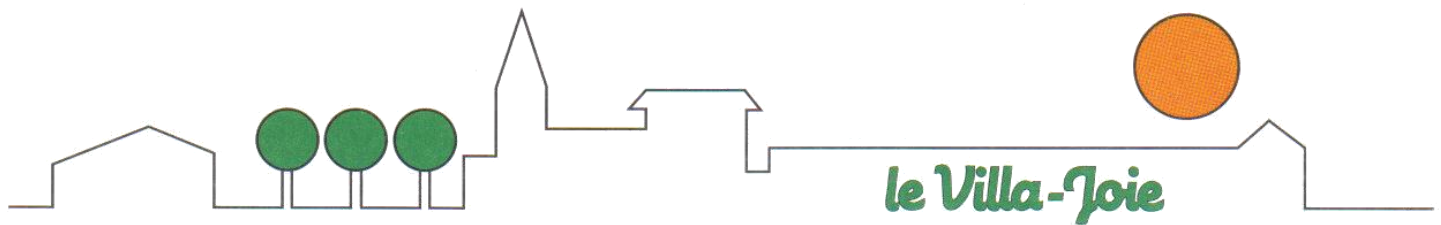
- 1 salariée est passé en CDI le 1^{er} octobre 2024 : Garoni Charlotte AES

Stagiaires en formation en 2024 :

- ❖ Forêt : 3 stagiaires ASD, 1 stagiaire BAC Pro
- ❖ Clairière : 3 stagiaires ASD



Les deux unités de vie ont une éducatrice spécialisée coordinatrice qui a pour rôle de participer aux différents temps d'échange, de préparer avec les référents les réunions de projets. Elle a aussi pour mission d'être interlocutrice privilégiée auprès des familles et des organismes de protection juridique.



INFIRMIERE COORDINATRICE

Cadre référente de l'unité de vie du Hameau ainsi que de l'équipe d'animation

L'unité de vie du Hameau est composée de 20 studios :

- 17 studios accueillent des résidents en séjour permanent
- 1 studio accueille une résidente en séjour séquentiel
- 2 studios accueillent des résidents pour les séjours temporaires.

L'équipe de soin

L'équipe de soin est composée d'aides-soignantes, aides médico psychologique, d'accompagnants éducatif et social et de personnel pour les postes de petit-déjeuner.

Le rôle de l'équipe de soin est primordial au quotidien. Leur proximité avec le résident permet de faire remonter l'équipe infirmière tout changement dans leur santé afin de mener des actions en lien avec le médecin et l'équipe pluridisciplinaire.

Les soignantes sont à l'écoute à l'écoute, attentive, professionnelle, chacune avec sa personnalité pour offrir aux résidents des soins de nursing de qualité et un accompagnement à la vie sociale (sorties, promenades, activités manuelles...). Certaines professionnelles sont formées pour les bains thérapeutiques et le snoezelen. Elles peuvent ainsi proposer des séances en cycles en fonctions des demandes et des besoins des résidents.

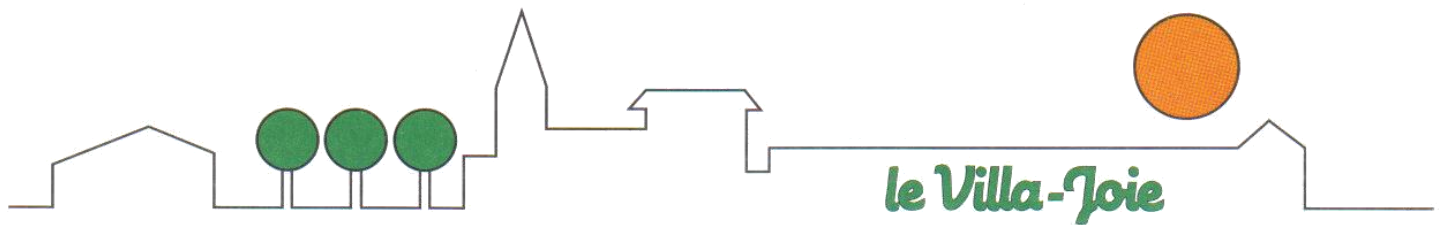
Chaque soignante est aussi référente d'un ou deux résidents pour préparer, participer à la réunion annuelle du projet d'accompagnement de ce dernier et ensuite de veiller à le mettre en action en lien avec le coordinateur.

L'équipe est aussi mobilisée dans la formation des stagiaires. Ainsi, nous recevons sur l'unité des élèves aides-soignants, des accompagnant éducatif et social ou encore des baccalauréats professionnels ASSP. Transmettre ses connaissances, son savoir-être et questionner sa pratique sont importants pour l'équipe du Hameau.

L'équipe d'animation

Elle est composée de deux personnes en CDI.

En plus de toutes activités, ateliers et sorties proposés, elles ont la référence pour moitié de tous les résidents permanents et sont inclus dans les réunions de projets. Elles préparent pour les



résidents qui leur sont attribués un bilan sur l'année des animations auxquelles ils ont participé et l'intérêt que le résident y a porté. Elles font également un bilan de fin de séjour pour les résidents accueillis lors des séjours de répit.

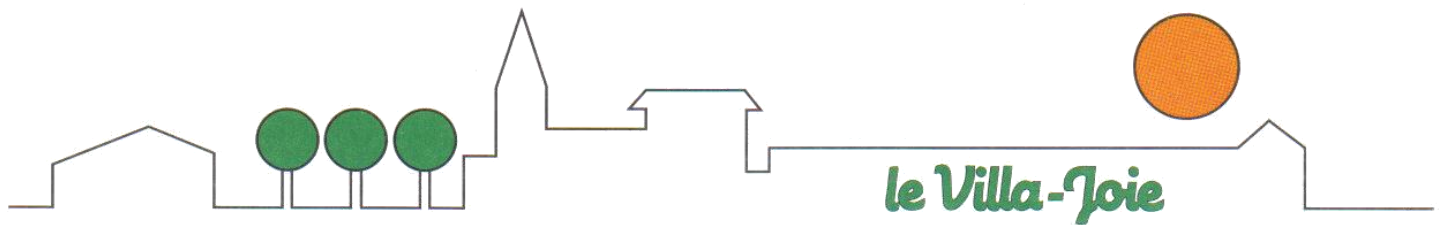
En 2024, elles ont accueilli une stagiaire en formation « *services aux personnes et animation dans les territoires* »

Activités proposées

En 2024, les animatrices ont organisé des sorties culturelles (Jeudis du kiosque), des conférences (avec Altair Conférence), ainsi que des sorties aux restaurants ou encore des visites de parc animalier.

Chacune des animatrices anime des ateliers. Ceux-ci ont pour but de faire travailler la mémoire (scrabble, chant), la concentration la réflexion (Culture Générale) ou encore la dextérité (fil tendu) des résidents.

L'unité de vie ainsi que le service animation sont accompagnés par un éducateur spécialisé coordinateur qui a pour rôle de participer aux différents temps d'échange, de préparer avec les référents les réunions de projets mais aussi de vérifier la faisabilité des animations. Il est aussi interlocuteur privilégié auprès des familles et des organismes de protection juridique et des partenaires d'animation.



SERVICE PARAMEDICAL

Le service paramédical est composé du service infirmerie et du service de Rééducation.

a. Le service Infirmerie

Celui-ci est composé de 6 infirmiers. Il est dirigé par une cadre de santé.

Une nouvelle infirmière à intégré l'équipe en Octobre 2024.

Les temps mensuels réservés à deux activités actées en 2023, se sont poursuivis pour le bien être des résidents.

Il s'agit du TAC³ et de séance Snoezelen.

Ces deux approches non médicamenteuses apportent aux résidents en première intention des moments de bien-être et, selon le contexte, la possibilité de développer des compétences pour améliorer la gestion de la douleur, du stress et de l'anxiété.

b. L'équipe de rééducation et APA

Ergothérapeute :

En 2023, L'ergothérapeute a bénéficié d'une formation PRAP. Ainsi Elle a pu en 2024, former en interne des professionnels.

Elle a poursuivi les prises en charge individuelles et les renouvellements de fauteuils.

Kinésithérapeutes :

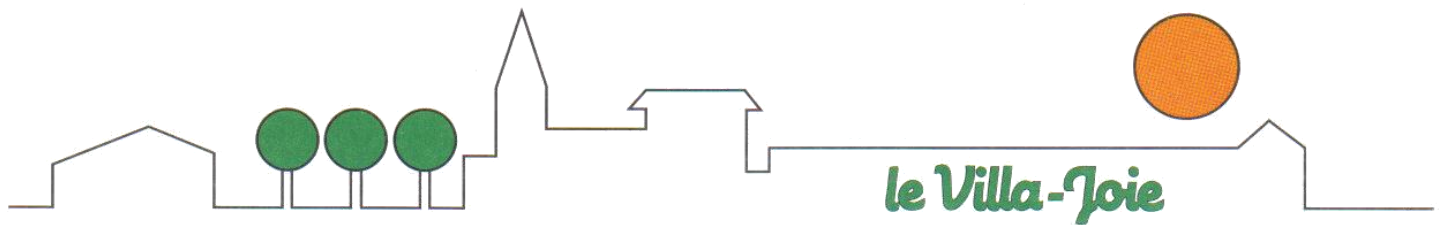
En 2023, une Kinésithérapeute a fait valoir ses droits à la retraite. Malgré des recherches pour la remplacer, celle-ci n'ont pas abouti.

APA⁴

Durant l'année 2024, L'éducateur APA a mis en place une activité commune aux résidents et aux professionnels. Au travers d'un tour de France des villes, les participants devaient comptabiliser le nombre de pas ou le nombre de kilomètre en fauteuil roulant pour les résidents, réalisé sur 1 semaine.

³ TAC : Technique d'Activation de la Conscience

⁴ Activités Physiques Adaptées



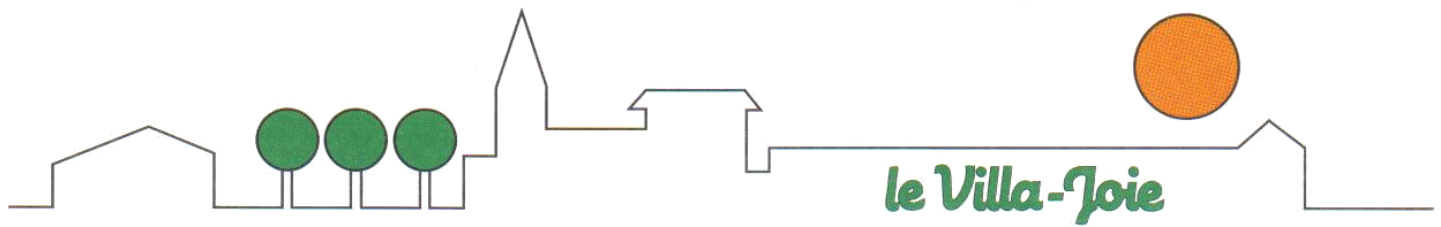
Psychomotricienne :

Les activités de la psychomotricienne se répartissent ainsi sur l'année :

Des séances individuelles pour des bains thérapeutiques et des séances de snoezelen

Elle a aussi accompagné 4 résidents à la MCC, une fois par mois pour un atelier danse en partenariat avec l'association Passaros.

En Duo avec l'éducateur APA, l'activité Respire a profité à 8 résidents. Cette activité a pour but de créer des liens entre les résidents et de partir à la découverte de la nature.



Glossaire

AFHP : Association des Familles Handicapées Physiques

AGFSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence

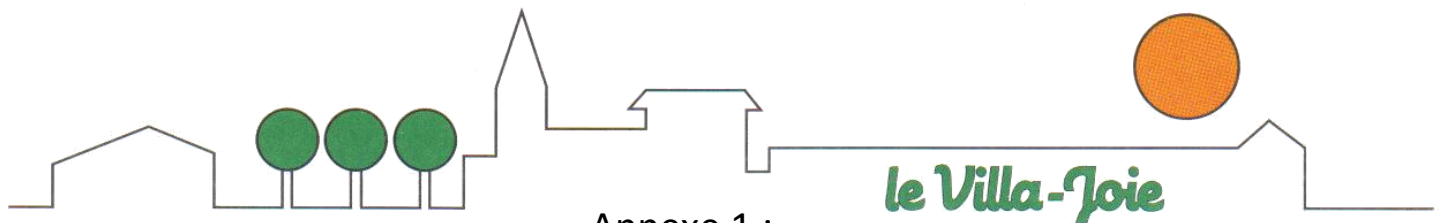
ASSP : Accompagnement Soins et Services à la Personne.

CDI : Contrat à Durée Indéterminé

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

ETP : Equivalent Temps Plein

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapés



Annexe 1 :

Répartition des postes au 31/12/2024

ETP	Fonction
Direction, Encadrement, chefs de service :	
1,00	Directeur
1,00	Cadre Administratif
0,70	Cadre de santé
1,72	IDEC

Gestion Administration	
1,00	Technicienne administrative

Service Entretien	
1,51	Ouvrier d'entretien

Service Ménage	
1,00	Gouvernante
4,50	Agent de service

Service Aide aux repas	
1,93	Agent de service Aide aux repas

Animation & Vie sociale	
1,00	Educateur Sportif
1,75	Animatrice
3,80	Aide Médico-Psychologique
2,60	AES
2,00	Educateur Spécialisé

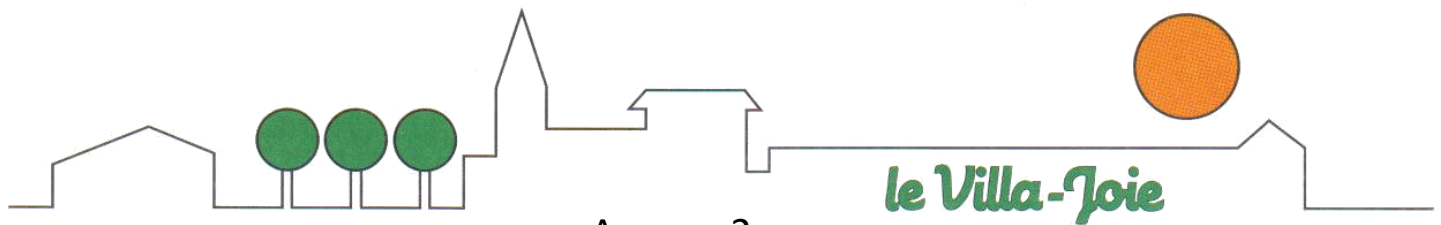
Paramédicale	
6,50	Service Infirmier
0,57	Kinésithérapeute
0,50	Psychomotricienne
1,00	Ergothérapeute

Service Soins	
16,50	Aide-soignant de jour
2,00	Aide-soignant de nuit
3,00	Agents de soins

Service Médical	
0,20	Médecin rééducateur
0,90	Secrétaire Médicale

Autres Services	
0,50	Psychologue

57,18 ETP



Annexe 2 :

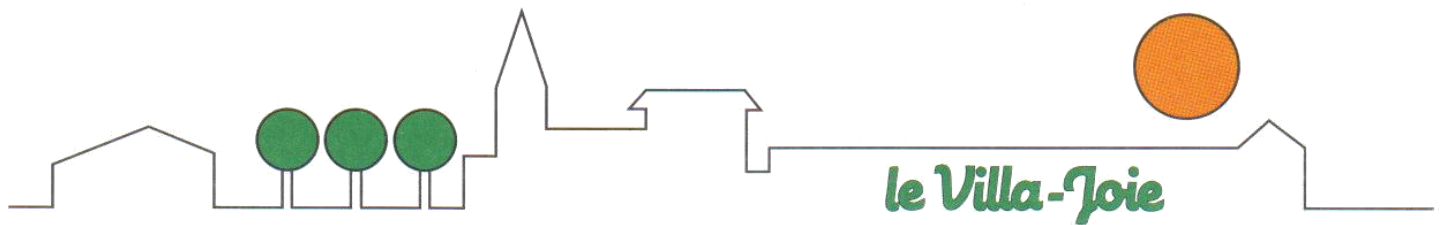
Les différentes Activités réalisées en 2024

Cette annexe met en lumière l'importance d'une offre d'activité variée et évolutive pour favoriser l'épanouissement des résidents en tenant compte de leurs besoins.

Différentes activités ont été organisées afin de proposer un accompagnement varié et adapté aux besoins des résidents : Cette liste est exhaustive.

- **Atelier diction** : 23 ateliers sur l'année pour 6 résidents inscrit. Fin définitive de l'activité en juin 2024.
- **Sophrologie** : 379 séances sur l'année pour 15 résidents inscrits.
- **Médiation animale** : 44 ateliers sur l'année pour 12 résidents inscrits
- **Musicothérapie** : 120 ateliers sur l'année pour 15 résidents inscrits
- **Arts plastiques** : 20 ateliers sur l'année arts plastique pour 6 résidents inscrits.
- **Atelier soin esthétique** : intervention d'une stagiaire socio-esthéticienne entre avril et juin 2024 (Mme RODET Elisa) : 70 séances pour 16 résidents inscrits
- **Mise en place d'un groupe de parole** : 8 ateliers sur l'année pour 10 résidents inscrits démarrage de l'activité par les coordonnateurs en septembre 2024. L'activité a lieu deux fois par mois, les mercredis matin.
- **Atelier chant avec M. Fabien Darbon (guitariste)** : 4 ateliers sur l'année pour 10 résidents inscrits. Démarrage en septembre 2024, intervention une fois par mois.
- **Partenariat avec l'EHPAD de Ceyzériat** : 4 activités pour 6 résidents inscrits (différents à chaque fois)
- **Activité Bibliothèque** : reprise de l'activité par la coordonnatrice le 26/07/2024 pour l'année à venir. Poursuite du projet prévu en 2025. L'activité a lieu chaque vendredi.
- **Partenariat avec la MCC de Bourg-En-Bresse** : 9 ateliers sur l'année pour 4 résidents inscrits. Atelier danse avec la compagnie PASSAROS, une fois par mois à la MCC
- **Intervention du chanteur ERIC TRINCEA 1 Mois/ mois au cours de l'année 2024**
- **Rencontre organisée avec AIN MOTO Tourisme** : le 06/06/2024
 - L'association est venue au Villa Joie pour présenter les motos aux résidents et partager un temps d'échange et de convivialité autour d'un goûter partagé
- **Fête de la musique au Villa Joie** : le 14/06/2024 avec le groupe « SongBox »

- **Venue des danseurs de la compagnie PASSAROS** :
 - Atelier de danse inclusive le mardi 1er octobre 2024 de 15h à 16h
 - Performance dansée le mercredi 2 octobre 2024 à 15h au Villa Joie
- **Concert de Fabien Darbon « Ouailles Note »** : Concert qui a eu lieu le jeudi 7 novembre 2024 de 14h30 à 16h00.
- **Tournois de Scrabble** : le lundi 18 novembre et mardi 19 novembre 2024
- **Spectacle de Noël** : Marie Coquette (Clown) est intervenue le 13/12/2024 pour y donner un spectacle face aux résidents et leurs familles.



- **Bains thérapeutiques :** 13 résidents ont bénéficié d'un cycle régulier de bains thérapeutiques et 5 résidents ont profité de séances ponctuelles. Au total, 54 bains thérapeutiques ont été mis en place.
- **Séances snoezelen :** 16 résidents ont bénéficié d'un cycle régulier de 5 à 10 séances et 5 résidents ont profité d'une séance de manière ponctuelle. Au total, 92 séances ont été mises en place.

Bilan et perspectives

L'année 2024 a été marquée par la diversité des activités et la richesse des échanges. L'engagement des résidents et des intervenants a permis de créer une dynamique positive.

Objectifs pour 2025 et 2026 :

- Consolider les partenariats, notamment avec l'école de Saint-Just, le Sou des écoles et la bibliothèque de Saint-Just : projet en cours autour d'une application informatique de livre audio « Eole », en collaboration avec M. LAPOINTE (projet à long terme).
- Encourager la participation des familles, des bénévoles et du public aux événements afin de favoriser l'inclusion et le lien social.
- Développer de nouvelles activités pour diversifier l'offre d'accompagnement :
- Projet avec l'orchestre des musiciens d'Europe et Mme Léa BAL PETRE pour **août 2025** pour la création d'un projet artistique commun entre musiciens et résidents.
- Partenariat avec le centre-équestre de Saint-Just afin de proposer de l'équithérapie.
- Maintenir et améliorer les événements festifs et animations annuelles qui intéressent les résidents : fête de la musique, fête de Noël, Carnaval du Sou des écoles : intervention envisagée de la chorale des « loups chantants » le **13/06/2025**. Restitution du projet « chant » avec Fabien Darbon, les choristes du Villa Joie le **26/06/2025** ; en présence des enfants de Saint-Just.
- Encourager les initiatives des professionnels d'unité via la création de projets d'activités éducatives ou d'animation.

Cette annexe met en lumière l'importance d'une offre d'activités variées et évolutives pour favoriser l'épanouissement des résidents en tenant compte de leurs besoins.

Des formations de reclassement (AFGSU, formation incendie.) sont réalisées chaque année. Elles permettent de mettre à jour les savoir-faire, mais aussi les savoir-être. Une formation sur la démarche qualité a été organisée pour 12 salariés. Tous les services étaient représentés.